

## **Signature d'une convention de tiers-payant pour la prise en charge du personnel de l'OFPPT**

### **Santé**

Posté par: Visiteur

Publié le : 28-03-2012 22:03:20

**La Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS) et la compagnie d'assurance Atlanta ont signé, mardi à Casablanca, une convention de tiers payant pour la prise en charge du personnel de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) dans les polycliniques de la CNSS.**

Quelque 8.500 agents de l'OFPPT et leurs familles bénéficieront d'une prise en charge à 100 pc et auront accès, de manière simplifiée, aux prestations du réseau des 13 polycliniques (1.000 lits).

Ainsi, les agents de l'OFPPT permanents, les retraités, les veuves et veufs et les formateurs sous contrat de l'office et leurs personnes à charge bénéficieront de cette convention.

A cette occasion, le ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, M. Abdelouahed Souhail, a mis en exergue les bénéfices attendus de cette convention qui vise à contribuer à l'amélioration de la couverture médicale des agents de l'office, de l'accueil, de proximité et de la qualité de service.

Rappelant le pas de géant réalisé par le Maroc avec le lancement par SM le Roi Mohammed VI du régime d'assistance médicale pour les économiquement démunis (RAMED), le ministre a formulé le souhait de voir ce type de partenariat entre l'office et la CNSS s'étendre aux autres organismes relevant du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle et de l'élargir à d'autres domaines garantissant les prestations sociales au profit de tous les fonctionnaires.

Pour le Directeur général de l'OFPPT, M. Larbi Bencheikh, cette convention s'inscrit dans le droit fil de la stratégie mise en place par l'office pour l'amélioration de l'action sociale, la généralisation et le rehaussement de la qualité de prestations de la couverture médicale ainsi que la promotion des oeuvres sociales de son personnel et l'amélioration de ses conditions du travail afin qu'il puisse participer activement à l'atteinte des objectifs du plan de développement à l'horizon 2016.

Il a rappelé les efforts de l'office dans la qualification des jeunes et la promotion des ressources humaines dans le but d'accompagner le développement de l'économie nationale. L'office a veillé à l'amélioration des programmes de formation adaptés aux besoins de tous les secteurs économiques, a-t-il souligné, notant que le nombre des stagiaires a quintuplé, depuis 2001, pour atteindre 280.000 personnes et celui des établissements de formation est passé de 184 à 310.

Cette convention a été signée par le directeur général de la CNSS, M. Said Ahmidouch, et le PD G d'Atlanta, M. Mohamed Hassan Bensalah, en présence notamment de MM. Souhail et Bencheikh ainsi que du secrétaire général de l'Union marocaine du travail (UMT) et président de la fédération nationale de la formation professionnelle, M. El Miloudi Mokharik.

MAPF